

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du **AGSO** mercredi 13 novembre 2024

Présences :

	<u>Délégués</u>	<u>Comité de Direction</u>
Montet	Ronce Julien	Demierre Jean-Louis
Rue	Aeby Joseph	Périsset Patrick
Siviriez	Cosandey Pascal Gobet René	Jaquier Emmanuel
Ursy	Dubey Philippe Savary Chloé Conus Patrice Dutoit Didier	Magnin Régis
Excusés	Fossatti Pierre-Louis (Rue) Savio Bernard (Rue) Ruef Bayiha Christine (Ursy) Perriard Julien (Ursy)	
Président	Dubey Philippe	
Caissier	Butty Gilbert	
Secrétaire	Conus Marie-Claude	
Fontainier	Deillon Rémi	
Scrutateur	Dutoit Didier	
Total des voix :	8	Majorité statutaire : 6 voix

Le Président de l'AD, M. Philippe Dubey, ouvre l'assemblée à 20 heures. Il souhaite la bienvenue aux représentants des communes, aux membres du CD et à son Président M. Régis Magnin, au caissier et à la secrétaire.

Aucune remarque n'est faite quant à la convocation du 14 octobre 2024. Cette assemblée peut valablement délibérer. M. Didier Dutoit est nommé comme scrutateur.

1. Procès-verbal de l'AD du 1^{er} mai 2024

Le procès-verbal de l'AD du 1^{er} mai 2024, joint à la convocation, est accepté à l'unanimité. La Secrétaire est remerciée pour la rédaction de celui-ci.

2. Nomination de deux membres à la commission financière

C'est avec tristesse que nous avons pris part du décès de M. Bernard Demierre, Conseiller communal à Montet-Glâne et membre de la commission financière de

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du **AGSO** mercredi 13 novembre 2024

l'AGSO. Nous devons également remplacer M. Jacques Bourquenoud qui a quitté l'exécutif de la commune d'Ursy.

Membre de la commission : Cosandey Pascal (Siviriez)

Proposition : Julien Ronce et Joseph Aeby

Décision : Julien Ronce et Joseph Aeby sont élus par acclamation

3. Budget 2025

2.1 Présentation

M. Gilbert Butty, caissier, donne lecture du budget 2025.

Compte de résultats		
Administration générale	CHF	12'570.00
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	CHF	184'428.00

Régis Magnin informe que la commune d'Ursy doit renouveler les télécommandes pour la transmission des données, ce qui est également le cas pour l'AGSO. Nous avons reçu une offre de la part de l'entreprise RMC. Le coût des travaux s'élève à CHF 14'326.85.

Répartition des charges administratives, d'exploitation et financières pour 2025 :

Communes	Habitants	%	Francs
Montet	552	10.48 %	5'050.60
Rue	732	13.90 %	6'697.55
Siviriez	488	9.27 %	4'465.05
Ursy	3'493	66.34 %	31'959.80
	5'265	100.00 %	48'173.00

2.2 Préavis de la commission financière

La parole est passée à M. Joseph Aeby, Président de la commission financière. En conclusion, la commission financière remercie les membres du comité de direction et tout particulièrement le caissier pour tout le travail accompli, ainsi que la parfaite collaboration et la transparence. La commission financière invite les délégués à approuver les budgets 2025 tels que présentés.

2.3 Approbation

✓ Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

Le Président remercie le caissier, pour ses explications et le travail accompli.

4. Nomination de l'organe de révision pour les comptes 2025 à 2027

M. Gilbert Butty se récusé et quitte la salle.

Le mandat de la fiduciaire CB fiduciaire à Vuarmarens se termine avec la révision des comptes 2024. Selon la loi sur les finances communales, le contrôle externe de la

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du **AGSO** mercredi 13 novembre 2024

comptabilité et des comptes est assuré par un organe de révision externe désigné par l'assemblée des délégués, sur proposition de la commission financière.

La parole est passée à Joseph Aeby, Président de la commission financière. Un appel d'offre a été envoyé à diverses fiduciaires de la région.

- Fiduciaire Butty SA : CHF 1'100.00 TTC
- Fiduciaire Marc Gobet SA : CHF 1'000.00 HT
- Fiduciaire Valentin Scaiola : CHF 1'059.40 TTC

La commission financière propose de nommer la fiduciaire Butty SA pour la révision des comptes des exercices 2025 à 2027.

Décision : la fiduciaire Butty SA est nommée pour la révision des comptes des exercices 2025 à 2027.

5. Divers

La parole est adressée à M. Régis Magnin, Président du comité de direction.

L'entreprise Géo NRJ est intervenue cette semaine pour l'analyse et recherche de fuite d'eau sur le secteur Mossel. Aucune fuite détectée sur le réseau de l'AGSO. Nous devons juste surveiller 2 secteurs privés (fermes Girard à Prez et Dévaud à Mossel).

Concernant le prix de l'eau, il faudra s'attendre à des augmentations dans le futur. Nous n'avons à ce jour rien reçu de la part de l'AVGG mais nous savons que les communes membres ont accepté une hausse des tarifs. De son côté la commune de Siviriez a également fait part de sa volonté de revoir les tarifs.

Statuts de l'AGSO : en raison de la fusion des communes d'Ursy et Montet-Glâne, les statuts doivent être adaptés. Ils sont actuellement à l'examen préalable. Un retour est attendu prochainement. Ensuite, ils seront soumis pour approbation à l'assemblée des délégués puis aux communes membres.

M. Emmanuel Jaquier apporte un complément concernant la convention relative à la fourniture d'eau par la commune de Siviriez. Celle-ci est arrivée à son terme. Elle est maintenant renouvelée tacitement d'année en année, sauf dénonciation préalable de part et d'autre moyennant observation d'un délai de 6 mois. La commune de Siviriez va analyser la situation et revenir avec une nouvelle proposition.

La parole n'est plus demandée.

Le Président remercie tous les délégués, le Comité de Direction, le caissier, la secrétaire et la commune de Montet-Glâne qui nous accueille ce soir. La commune de Montet-Glâne offre la verrée. L'AD est levée à 20 h. 25.

Le Président :
Philippe Dubey

La Secrétaire :
Marie-Claude Conus